

L'honorable M. MACDONALD (C. B.) : En veulent-ils ?

L'honorable M. OGILVIE : Non, cela va de soi. Mon honorable ami qui siège à ma gauche, (M. Drummond), ne demandera pas, dans le cas où une cargaison de sucre arrive, si le vaisseau qui la transporte a besoin ou non d'aller dans la cale sèche. La question est, "combien aurais-je à payer pour le transport ici de ces marchandises ?"

La question de la cale sèche est étrangère au commerce de Montréal, et qu'une disposition décrétant sa construction soit introduite à la fin de ce projet de loi est, je crois, la chose la plus monstrueuse dont j'aie jamais entendu parler en fait de législation. La preuve, c'est que j'ai été, depuis deux ou trois jours, inondé de télégrammes et de lettres, et je crois que M. Drummond peut en dire autant protestant contre cette mesure. Ces réclamations émanent des principaux citoyens de Montréal, d'hommes qui ne songent jamais à se plaindre du Gouvernement, d'hommes dont la couleur est très indécise quant à ce qui concerne la politique, qui n'ont à peine la moindre prédilection de ce genre — et j'ai trouvé à redire parce qu'en politique ils ne se rangeaient pas de mon côté. Mais la cale sèche, si elle est nécessaire, devra être construite soit par l'initiative privée ou par l'Etat; car si je ne me trompe pas le Gouvernement a été assez bon de se charger de ces travaux presque partout ailleurs dans le pays, et il n'y a guère d'endroit où un bassin de radoub a été construit sans qu'il se soit chargé des travaux. On n'a pas besoin de cale sèche; ce qu'il faut ce sont des améliorations dans le havre; et c'est dans le but de plaire à certaines gens que nous connaissons, à un certain nombre d'individus demeurant à Montréal, auxquels l'entreprise irait très bien, car ils obtiendraient un bon prix pour leur terrain et réaliseraient des bénéfices par là même, que cette disposition a été insérée à la fin du projet de loi. Il va sans dire que si vous ne voulez pas de la cale sèche, vous ne pourrez pas obtenir les \$2,000,000. Il m'est facile de voir que cela a été fait dans ce but. Je ne pouvais croire auparavant que la chose fut possible, mais il en est ainsi maintenant; et les \$750,000 devraient être dépensées dans le havre de Montréal où elles sont impérieusement requises. Un bassin de radoub ne devrait pas être une entreprise se rattachant, soit

d'une manière soit d'une autre, au havre de Montréal.

Les marchands de Montréal veulent que leur fret soit transporté là moyennant les frais les plus bas possibles. Même vingt ou vingt-cinq sous par tonne suffit maintenant pour détourner le trafic de plusieurs de nos villes, car nous avons été à même de constater qu'il a suffi d'une bagatelle pour en changer le cours depuis quelques années, et si nous pouvons obtenir une diminution des impôts du havre, c'est là le vrai moyen d'amener du trafic à Montréal, c'est aussi le mode le plus certain d'amener le commerce à n'importe quelle ville. Ayez le meilleur havre que vous puissiez avoir, et faites en sorte qu'il en coûte le moins possible aux gens qui y transportent leur fret au moyen de navires. Les marchands de Montréal ne veulent pas d'une cale sèche, mais ils désirent avoir de plus grandes facilités dans le havre, et il est malheureux pour tous les intéressés, et très déplorable pour le Gouvernement, qu'on l'ait convaincu, quel que soit l'influence qui lui ait fait prendre cette décision d'insérer dans le projet de loi cette condition relative aux \$750,000, déclarant par là même à la ville de Montréal qu'il lui garantirait \$2,000,000, mais qu'elle devra en retour dépenser \$750,000 pour un bassin de radoub.

Puis, l'honorable Secrétaire d'Etat a dit qu'il fallait les dépenser là au lieu de les affecter aux améliorations de la partie ouest de Montréal. Il n'est pas question de l'extrémité est ou ouest, et il en a été ainsi depuis quelque temps, mais il s'agissait d'utiliser ces fonds et de créer un havre à l'endroit où il serait le plus utile à Montréal. Voilà ce que l'on veut. Or, un grand nombre de personnes, même dans cette Chambre qui brille par son intelligence, seront étonnées d'apprendre qu'à l'heure qu'il est encore, il en coûte quelquefois autant pour transporter une tonne de marchandise d'Hochelaga jusqu'à l'endroit où se trouvent les entrepôts des marchands à Montréal, que pour la faire venir de Liverpool. Cela semble être une exagération mais ce n'en est pas une.

L'honorable M. McMILLAN : Quelle en est la cause ?

L'honorable M. OGILVIE : Je demeure sur la rue McGill et et j'y ai mes entrepôts — je parle de la rue McGill vu qu'elle est